

Dossier d'inscription à la sélection 2026
conduisant au CAP AEPE
Certificat d'Aptitude Professionnelle
Accompagnant Éducatif Petite Enfance

Campus Saint Jacques de Compostelle
2 Avenue de la Révolution - 86000 POITIERS
centredeformation@stjacquesdecompostelle.com
Téléphone : 05 49 61 60 74



Sommaire

1 - PRÉAMBULE	1
2 - CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES ADMISSIONS	1
3 - MODALITÉS D'INSCRIPTION	2
4 - ADMISSION EN FORMATION PAR CATÉGORIE DE CANDIDATS ET NATURE	2
DES ÉPREUVES	2
4 - 1 ACCÈS À LA FORMATION :	2
4 - 2 CONSTITUTION DU DOSSIER :	3
4 - 3 NATURE DES ÉPREUVES DE SÉLECTION	4
5 - CLASSEMENT ET RÉSULTATS	4
6 - ADMISSION DÉFINITIVE AU CAMPUS SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE	4
6 - 1 VALIDITÉ DES RÉSULTATS DE L'ADMISSION :	4
7 - LA FORMATION	4
8 - COÛT DE LA FORMATION	5
9 - RÈGLEMENT GÉNÉRAL POUR LA PROTECTION DES DONNÉES	5
10 – ANNEXES :	5
7	
7	
Informations complémentaires	8

1 - PRÉAMBULE

Le Campus Saint Jacques de Compostelle de Poitiers organise les modalités d'accès à la formation préparant au CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance.

La sélection des candidats est effectuée sur dossier, test de positionnement et entretien. La promesse d'embauche sera nécessaire pour votre entrée en formation.

Selon votre situation, vous pouvez être dispensés d'une partie des unités de formation selon votre diplôme d'origine.

La formation Accompagnant Éducatif Petite Enfance est une formation en alternance dont un stage est réalisé en dehors de chez l'employeur. Ce stage peut se dérouler sur l'ensemble du département et les départements limitrophes.

Le nombre de places ouvertes à la sélection pour la rentrée 2026 est de 25.

Nous vous recommandons vivement :

- de disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet pour bénéficier de l'accès aux supports pédagogiques.
- vous pouvez déposer votre dossier d'inscription dès que possible même si vous ne disposez pas encore de la promesse d'embauche.

2 - CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES ADMISSIONS

Date limite d'inscription	Jeudi 20 août 2026
Entretiens de sélection	à partir du lundi 23 février 2026
Résultats d'admission	Transmis par mail et par courrier 15 jours après l'entretien Sous réserve de promesse d'embauche d'un employeur
Rentrée	Jeudi 20 août 2026

3 - MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous devez impérativement effectuer votre inscription en ligne sur le site internet : <https://myselect.stjdc.fr/s/6?tab=settings> avec l'aide de la présente notice d'inscription.

Vous devez vous assurer que la saisie de vos coordonnées est bien enregistrée sans erreur.

Vous devez déposer directement les pièces demandées sur le portail Mysélect, avant le jeudi 20 août 2026.

4 - ADMISSION EN FORMATION PAR CATÉGORIE DE CANDIDATS ET NATURE DES ÉPREUVES

4 - 1 ACCÈS À LA FORMATION :

Pour accéder à la formation conduisant au CAP AEPE, vous devez être titulaire :

- d'un CAP, BEP, BEPA, Bac ou équivalent donnant droit aux dispenses des enseignements généraux.
- d'un certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- d'une promesse d'embauche d'un employeur.

Les candidats doivent être âgés de dix-huit ans l'année de passage de l'examen.

Cas particuliers : Les dispenses et les allègements.

Les dispenses et allègements de formation sont accordés selon le référentiel, sur la base des justificatifs fournis par les candidats.

4 - 2 CONSTITUTION DU DOSSIER :

- ☐ Un curriculum vitae
- ☐ Une lettre de motivation
- ☐ Pour les ressortissants de l'union européenne, une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité (**le recto et le verso sur la même face d'une feuille A4**).
- ☐ Pour les ressortissants hors union européenne :
 - Une photocopie de votre titre de séjour **en cours de validité à l'entrée de la formation (le recto et le verso sur la même face d'une feuille A4)**.
 - Une photocopie de votre passeport **en cours de validité à l'entrée de la formation**.
- ☐ Une photocopie de la carte vitale ou de l'attestation de couverture sociale.
- ☐ Le certificat de participation à la Journée Défense de Citoyenneté (JDC)
- ☐ Une copie de votre (vos) diplômes
- ☐ Le relevé de notes du ou des diplôme(s) obtenu(s)
- ☐ Une attestation d'honorabilité¹ « Accueil du jeune enfant et protection de l'enfance »
- ☐ Pour les personnes en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation joindre la promesse d'embauche, ou l'attestation de prise en charge des coûts pédagogique de l'employeur.
- ☐ Pour les personnes financées par leur employeur en contrat de professionnalisation : joindre l'attestation de prise en charge des coûts pédagogiques.
- ☐ Pour les personnes titulaires d'une RQTH (Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé), joindre le justificatif de la notification.
- ☐ Si vous en êtes titulaire : photocopie du certificat AFGSU (Attestation de Formations aux Gestes et Soins d'Urgence), PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1), PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique), Sauveteur Secouriste du Travail (SST),...
- ☐ Si vous en êtes titulaire : photocopie du Brevet national de Jeune Sapeur-Pompier (JSP)
- ☐ Facultatif : vous pouvez apporter tous les éléments souhaités pour valoriser votre dossier : attestation de travail accompagnée éventuellement des appréciations et/ou recommandations du ou des employeurs, bulletins scolaires,...

¹ [J'ai besoin d'une attestation d'honorabilité | Attestation d'honorabilité](#)

4 - 3 NATURE DES ÉPREUVES DE SÉLECTION

La sélection des candidats est effectuée sur la base de votre dossier, d'un test de positionnement et d'un entretien avec la coordinatrice pédagogique.

Un entretien d'une durée maximum de 30 minutes et un test de positionnement de la même durée sont destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation CAP AEPE.

5 - CLASSEMENT ET RÉSULTATS

Les résultats d'admissibilité¹ seront envoyés par mail et courrier 15 jours après l'entretien.

☞ *Aucun résultat ne sera donné par téléphone.*

6 - ADMISSION DÉFINITIVE AU CAMPUS SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

6 - 1 VALIDITÉ DES RÉSULTATS DE L'ADMISSION :

Chaque candidat est informé personnellement par mail des résultats de son admission. Il dispose d'un délai de sept jours ouvrés pour valider son inscription.

Au-delà de ce délai, il est présumé avoir renoncé à son entretien d'admission et sa place est proposée au candidat inscrit au rang utile sur la liste complémentaire.

7 - LA FORMATION

Durée de la formation théorique : 434 heures, de fin août 2026 à juin 2027.

Durée de la formation pratique (stage) : 105 heures (hors apprentissage).

Selon le lieu d'apprentissage, le stage est réalisé soit en école maternelle soit en établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE).

Répartition des semaines de formation :

- Formation théorique : 12 semaines (réparties majoritairement sur les mercredis et les vacances scolaires) plus 2 jours d'examens
- Formation pratique : 3 semaines (1 période de 3 semaines courant février ou mars)

¹ L'admission du candidat sera effective après transmission de la promesse d'embauche écrite.



L'enseignement comporte des cours magistraux, des travaux pratiques, des travaux dirigés et des préparations aux évaluations finales positionnées en cours de formation. Les supports de cours sont uniquement disponibles sur la plate-forme dédiée (il est nécessaire de disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet).

Planning prévisionnel :

Annexe 1

Nous vous laissons la possibilité de rechercher votre stage selon vos souhaits géographiques et vos envies de découvertes d'une structure en particulier. Nous restons disponibles pour vous accompagner dans vos recherches.

8 - COÛT DE LA FORMATION

Le coût total de formation est pris en charge par la voie de l'alternance. Vous n'aurez aucun frais de scolarité à régler.

9 - RÈGLEMENT GÉNÉRAL POUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Nous collectons des données personnelles vous concernant qui font l'objet d'un traitement informatisé. La base légale de ce traitement est réalisée dans le respect des obligations légales relatives au Règlement Général sur la Protection des Données dont les dispositions sont applicables depuis le 25 mai 2018. Les données personnelles vous concernant sont utilisées dans le cadre de la gestion de votre dossier d'inscription. Ces données sont conservées pendant 5 ans puis supprimées. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposerez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur du CAMPUS par courrier ou par mail à l'adresse suivante. Une réclamation peut également être réalisée auprès de la Commission Nationale de l'informatique et des Libertés¹.

10 – ANNEXES :

¹ [Qu'est-ce que le RGPD ? Comment se mettre en conformité ?](#)

Annexe 1 : Planning provisoire CAP AEPE



Planning CAP AEPE 2026-2027 - Écoles Stage du 08/02/2025 au 26/02/2025 en crèche

Année	2026		2026		2026		2026		2027		2027		2027		2027		2027		2027		2027		2027		
Mois	Août		septembre		octobre		novembre		décembre		janvier		février		mars		avril		mai		juin		juillet		
	C	S	C	S	C	S	C	S	C	S	C	S	C	S	C	S	C	S	C	S	C	S	C	S	
1					7		7		7												7				1
2			7		7		7		7				7						7		7				2
3							7												7		7				3
4																			7						4
5					7														7						5
6					7						7														6
7					7												7								7
8													7												8
9			7						7				7												9
10															7										10
11													7												11
12							7						7						7						12
13											7														13
14					7												7								14
15													7				7								15
16			7						7				7				7								16
17															7										17
18							7						7												18
19													7				7		7						19
20	7										7						7								20
21	7				7												7								21
22					7								7												22
23			7		7								7												23
24	7						7						7						7						24
25	7												7						7						25
26	7				7								7						7						26
27	7				7						7								7						27
28																	7		7						28
29																			7						29
30			7												7										30
31															7				7						31
TOTAL	42	0	35	0	77	0	42	0	21	0	28	0	7	105	28	0	49	0	77	0	28	0	0	0	

434	Heures de cours en centre de formation
105	Heures de stage en crèche
Temps employeur	
Vacances scolaires pour indication	

Annexe 2 : Barème des salaires de l'alternance 2026

Alternance 2026 : Les Nouveaux Salaires Minimums

Applicables dès le 1^{er} janvier 2026 suite à la revalorisation du SMIC

CONTEXTE : À compter du 1^{er} janvier 2026, le SMIC mensuel brut passe à 1 823,03 € (+1,18 %). Cette revalorisation augmente mécaniquement les salaires minimums des alternants.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE



Rémunération basée sur l'âge et l'année d'exécution du contrat. Le salaire progresse à chaque nouvelle année de formation.

SALAIRES MINIMUMS BRUTS MENSUELS (MOINS DE 26 ANS)

Année du contrat	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans
1 ^{ère} année	27% SMIC (492 €)	43% SMIC (764 €)	53% SMIC (966 €)
2 ^{ème} année	39% SMIC (711 €)	51% SMIC (930 €)	61% SMIC (1 112 €)
3 ^{ème} année	55% SMIC (1 003 €)	67% SMIC (1 221 €)	78% SMIC (1 422 €)

CAP AEPE

26 ANS ET PLUS : 100% DU SMIC

La rémunération est d'au moins **1 823,03 €** brut mensuel.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



Rémunération basée sur l'âge et le niveau de qualification initial. Le niveau de diplôme à la signature du contrat est déterminant.

SALAIRES MINIMUMS BRUTS MENSUELS (MOINS DE 26 ANS)

Niveau de qualification	Moins de 21 ans	21 à 25 ans
Inférieur au Bac	55% SMIC (1 003 €)	70% SMIC (1 276 €)
Supérieur ou égal au Bac	65% SMIC (1 185 €)	80% SMIC (1 458 €)

26 ANS ET PLUS : AU MINIMUM 100% DU SMIC

Ou **85%** du salaire minimum conventionnel (SMC) si plus favorable.



RÈGLE D'OR SMIC OU SMC : LE PLUS FAVORABLE L'EMPORTE !

Le salaire se base sur le Salaire Minimum Conventionnel (SMC) de la branche s'il est supérieur au SMIC.



Annexe 3 : Information complémentaires (à compléter et déposer sur MySelect)

Informations complémentaires

Indications :

1. Compléter la fiche
2. L'imprimer en format PDF et l'enregistrer sur votre pc
3. Le déposer sous MySelect

CANDIDAT :

NOM : _____

Prénom : _____

Reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (si oui, joindre la notification) :

☐ Oui ☐ Non

Besoins d'aménagement pédagogiques et/ou matériels spécifiques
(si oui, joindre un justificatif) :

☐ Oui ☐ Non

Véhiculé :

☐ Oui ☐ Non

Permis de conduire :

☐ Oui ☐ Non ☐ En cours

Disposez-vous de matériels numériques (ordinateurs, tablettes) :

☐ Oui ☐ Non